Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20231214-2023121402-DE

Réception contrôle de légalité
Préfecture du Loiret le
n° enregistrement ACTES

BOUZY LA FORET
Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Conseil Municipal
Délibération numéro 2023121402

Date de la convocation 07.12.2023

Date d'affichage 07.12.2023

Nombres de membre
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Sylvie VUILLET, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, Aurélia BLOT, Aurélie DAUBIN, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT.
Absent donnant pouvoir: Jonathan RÉMÉNÉ à Christian TOUSSAINT.
Absente excusée: Sophie THIRET épouse ALLION.

Délibération 2023121402

Pour 14
Contre : 0
Abstention : 0

Tarifs municipaux 2024

Vu la commission municipale finances réunie le 30.11.2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Adopte pour 2024 les tarifs municipaux ci annexés.

Le Maire,
Florence BONDUEL.

Le Secrétaire de séance,
Christian AMEUR,
Conseiller municipal.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20231214-2023121402-DE

Réception contrôle de légalité
Préfecture du Loiret le .....
n° enregistrement ACTES
.....

BOUZY LA FORÊT

Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Conseil Municipal
Délibération numéro 2023121402

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20231214-2023121402-DE

TARIFS MUNICIPAUX 2024

Pas de tva applicable sauf assainissement

Location de la Salle des Fêtes (180 personnes)		
Association de Bouzy	But lucratif	70,00 €
	But non lucratif	Gratuit
Bulzaciens, Bulzaciennes	Journée sans chauffage	270,00 €
	Journée supplémentaire sans chauffage	100,00 €
	Journée avec chauffage	385,00 €
	Journée supplémentaire avec chauffage	230,00 €
Extérieurs à Bouzy	Journée sans chauffage	400,00 €
	journée supplémentaire sans chauffage	210,00 €
	Journée avec chauffage	575,00 €
	Journée supplémentaire avec chauffage	325,00 €
Location inférieure à 4h en semaine pour tous	sans chauffage	135,00 €
	avec chauffage	190,00 €
Caution salle		460,00 €
Caution ménage		60,00 €
Mise à disposition d'une poubelle supplémentaire de 240 litres		15,00 €
Retenue en cas de désistement	Si annulation avant les 15 derniers jours	60,00 €
	Si annulation dans les 15 derniers jours	la retenue est totale

Location de la Salle Rouge (50 personnes)	
Bulzaciens, Bulzaciennes	150,00 € journée
Extérieurs à Bouzy	200,00 € journée
Associations à but lucratif	50,00 € journée
Associations bulzaciennes à but non lucratif	Gratuit
Caution salle	200,00 €
Caution ménage	50,00 €
Mise à disposition d'une poubelle de 240 litres	15,00 €
Retenue en cas de désistement :	
Si annulation avant les 15 derniers jours	50,00 €
Si annulation dans les 15 derniers jours	retenue est totale

Tarifs Cimetière		
Concession trentenaire	caveau	220,00 €
	cavurne	185,00 €
Concession cinquantenaire	caveau	365,00 €
	cavurne	300,00 €
Caveau provisoire	mise en caveau	15,00 €
	Jours suivants	1 €/JOUR
Achat cavurne		290,00 €
Redevance de réduction et réunion de corps		55,00 €
Redevance de superposition de corps-concession caveau au-delà de la capacité initiale		75,00 €

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20231214-2023121402-DE

TARIFS MUNICIPAUX 2024

Pas de tva applicable sauf assainissement

Droits de place	
Commerce ambulant (mensuel)	11,50 €
Taxi - Ambulance (annuel)	195,00 €
Commerce ambulant journée vide grenier	100,00 €
Brocante vide/grenier (mètre linéaire/journée)	3.50 €

Divers	
Encart publicitaire BM	70,00 €
Photocopie ou impression A4	0,20 €
Photocopie ou impression A3	0,40 €
Revue Lancaster	6,00 €
PV chiens errants	75,00 €
Dépôt sauvage d'ordures	Amende selon règlementation en vigueur

Assainissement collectif	
Abonnement annuel	55,00 € HT / TVA 10%
M3	1.05 € HT/ TVA 10% (à compter du 01/10/2022)
Facturation du cubage en cas de fuite	Selon règlementation en vigueur/ TVA 10%
Taxe de raccordement	1600,00 € HT / TVA 20 %

Restaurant scolaire	
Enfant (ticket)	3.40 €
Enfant bénéficiant d'un PAI (protocole alimentaire individualisé)	1,00 €
Enseignant	5,50 €

Accueil périscolaire matins et soirs jusqu'au 05.07.2024			
Quotient familial	700 et +	699 à 500	499 et -
Demi-journée	3.55 €	3.20 €	2.85 €
Journée	5.90 €	5.30 €	4.65 €
Semaine	23.30 €	21.20 €	19 €

Accueil périscolaire matins et soirs à compter du 02.09.2024			
Quotient familial	1000 et +	600 à 999	599 et -
Demi-journée	3.55 €	3.20 €	2.85 €
Journée	5.90 €	5.30 €	4.65 €
Semaine	23.30 €	21.20 €	18.6 €

Accueil de loisirs mercredi	
Enfants domiciliés sur la commune et/ou fréquentant l'école de Bouzy	Quotient familial multiplié par un taux d'effort de 1.50 % avec tarif plancher de 6.50 € et tarif plafond de 16 €
Tarif extérieur	21 €

Accueil de loisirs vacances	
Enfants domiciliés sur la commune et/ou fréquentant l'école de Bouzy	Quotient familial multiplié par un taux d'effort de 1.50 % avec tarif plancher de 6.50 € et tarif plafond de 16 € + 7€ par journée incluant un séjour (nuitée)
Tarif extérieur	21 € + 7€ par journée incluant un séjour (nuitée)

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20231214-2023121402-DE

Annexe délibération 2023121402 du 15.12.2023

TARIFS MUNICIPAUX 2024

Pas de tva applicable sauf assainissement

Prix et contributions	
Aide bulzacien voyage scolaire collège de les Bordes	8€/jour (max 8j)
Bon achat Maisons fleuries 1er prix	50,00 €
Bon achat Maisons fleuries 2& 3 prix	35,00 €
Soutien financier annuel dispositif téléalarme	

Plafond mensuel des ressources (revenu fiscal de référence)		Montant de l'aide allouée par la commune de BOUZY-LA-FORÊT
Personne seule	Couple	
Jusqu'à 1 018 €	Jusqu'à 1 712 €	100 €
Compris entre 1019 € et 1 150 €	Compris entre 1 713 € et 1 815 €	80 €
Compris entre 1 151 € et 1 435 €	Compris entre 1 816 € et 2 153 €	50 €

Envoyé en préfecture le 04/01/2024
Reçu en préfecture le 04/01/2024
Publié le
ID : 045-214500498-20231214-2023121402-DE